



## AVIS PUBLIC

### ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

À toutes les personnes susceptibles d'être intéressées par les projets décrits ci-dessous :

**Le conseil d'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve a adopté, à sa séance ordinaire, tenue le 6 décembre 2016 à 19 h, le projet de résolution pour le projet particulier suivant :**

- Projet particulier PP27-0236 en vue de permettre la démolition du bâtiment situé au 2803, rue Bossuet et la construction d'un immeuble résidentiel de deux étages, localisé entre l'avenue Pierre-De Coubertin et la rue de Marseille.

**Une assemblée publique de consultation se tiendra le mardi 7 février 2017, à 18 h 30, à la salle du conseil de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, située au 6854, rue Sherbrooke Est, niveau sous-sol, conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1) et la *Charte de la Ville de Montréal* (RLRQ, c. C-11.4).**

Au cours de cette assemblée publique, le maire de l'arrondissement, ou tout autre membre du conseil désigné par ce dernier, expliquera ce projet ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Le projet particulier, ainsi que le plan des zones sont disponibles pour consultation au bureau Accès Montréal de l'arrondissement, situé au 6854, rue Sherbrooke Est, de 8 h 30 à 16 h 30.

**FAIT À MONTRÉAL, CE 10<sup>E</sup> JOUR DE JANVIER 2017.**

**La secrétaire d'arrondissement substitut,**

**Madame Annick Barsalou**